



NOUVEAU RESEAU DE PROXIMITE OU DESTRUCTION DU RESEAU DE LA DGFIP ?

La géographie revisitée profite d'un portage politique indéniable. Il se traduit notamment par une propagande inédite et mensongère qui vise à rassurer l'opinion, les élus et les personnels.

Cette opération de communication, pilotée par la Direction Générale et appliquée à la lettre par nos directeurs locaux, doit être contrée par tous les moyens.

Nous invitons chacune et chacun d'entre vous à en faire autant par tout moyen et par toutes actions.

Le projet pour le Pas-de-Calais est enfin connu après un **long** temps d'attente, le temps de concertation ne sera pas si **long** et est déjà très encadré.

En plus, de l'interpellation massive des élu.es locaux et nationaux à laquelle nous pouvons tous participer dans nos communes, nos villes et nos campagnes, toutes les formes d'externalisation doivent être saisies. Notre rejet de la « réforme » doit s'afficher sur les murs et les fenêtres de nos lieux de travail et aussi à l'extérieur.

Le projet de destruction de la DGFIP trouve ses racines profondes dans les orientations du gouvernement et son obsession de baisse de la dépense publique au détriment du service public et de celles et ceux qui le servent. Pour autant, la déclinaison opérationnelle de la géographie revisitée revêt un caractère purement administratif.

Le bureau SPIB-1B et le comité de pilotage stratégique auquel participe M ROULET tiennent les clefs de ce semblant de dialogue. Une concertation, dont les marges de négociations sont cadrées, ne peut être qu'une farce vis-à-vis de l'ensemble des personnels de la DGFIP : agents administratifs et techniques, contractuels, responsables de services comptables et administratifs.

30

30 trésoreries vont fermer d'ici 2 ans, comme les 25 déjà fermées depuis quelques années.

Le plan DARMANIN, c'est de concentrer la totalité de ces services sur 11 localités dans le département, avec à la clef la disparition du service public de proximité.

Concernant les responsables de services, ces derniers ne seront pas épargnés par la réforme et seront touchés de plein fouet par les différentes réorganisations.

A commencer par les **trésoreries locales**. Nous savons que la force de notre réseau est d'avoir un point d'entrée unique pour toute demande de l'élu et que ce point d'entrée était jusqu'à maintenant le comptable public personnellement et pécuniairement responsable (RPP). Il y aura clairement un risque d'incompréhension des élus face à la dualité de compétence entre le responsable du SGC et le conseiller, déconnectant le conseil de la gestion.

L'avis du conseiller n'engagera que lui puisqu'il n'est pas responsable personnellement et pécuniairement. Un risque de déresponsabilisation du conseiller vis-à-vis de l'élu n'est pas à exclure.

Qui continuera à percevoir l'éventuelle indemnité de conseil ? Dans le schéma proposé, le comptable ne fait plus de conseil. Ce sera peut-être le prétexte tout trouvé à la suppression de cette indemnité ?

Le conseiller risque fort de se trouver entre le marteau du comptable et l'enclume de l'ordonnateur. Pour le SGC, priorité sera donnée aux comptables du département "titulaires des grades les plus élevés". Toutefois, le directeur départemental pourra aussi nommer un cadre non comptable. Les inspecteurs divisionnaires comptables ont donc vécu. Désormais ils seront au mieux "conseillers" ou adjoints en SGC !

Quelle valorisation de carrière pour des comptables qui ont eu en charge la tenue de la comptabilité dans sa globalité et se voient réduits à donner des conseils que leur supérieur (SGC) pourra dédire et que l'élu pourra ne pas suivre ?

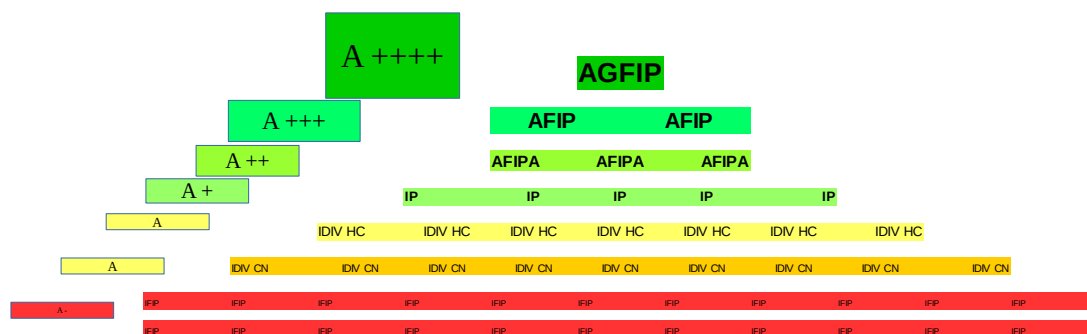
Les responsables des **services fiscaux** seront aussi impactés à moyen terme par la géographie revisitée. Dans un premier temps, le directeur départemental nous a assuré conserver les SIP mais jusqu'à quand ? Les SIE passent également à la trappe : sur 7 services actuellement implantés, seuls 5 resteront. Une chance que les SIP-E n'ont pas. Lors de sa visite, le Ministre Darmanin nous a confirmé que les économies budgétaires se feront avec le prélèvement à la source et la suppression de la taxe d'habitation !

Avec la mise en œuvre de la loi ESSOC et du projet PILAT, les services du contrôle fiscal vont connaître à court ou moyen terme des restructurations importantes fragilisant les missions et le positionnement des cadres.

La réorganisation de notre réseau va donner naissance à des super-méga structures ... des usines à gaz !

L'AVENIR DES CADRES ET CADRES SUPERIEURS DE LA DGFIP ?

La diminution drastique du nombre de services administratifs et comptables induira automatiquement la panne de l'ascenseur social pour l'ensemble des agents par un volume de promotion qui se réduira à peu de chagrin à tous les niveaux (changement de grades et de corps) !



Encore une fois, aucun service ne sera épargné par ce projet...

- Le marqueur le plus visible aujourd'hui est la fermeture de l'ensemble des trésoreries ;
- Les SIE sont voués au même destin par une réduction de moitié de leur nombre dans ce 1^{er} temps ;
- Les SIP resteront pour la 'quasi' totalité en place, particularité de ce fichu accueil dans le Pas-de-Calais, MAIS Gérald D., de confirmer (*lors de l'entretien en préfecture du 21 juin*) que les réformes fiscales (TH et PAS) couvriront les suppressions d'emplois à la DGFIP sur la période ;
- Les missions foncières ont déjà un large aperçu de leur avenir *sans parler de l'incertitude de la mission Topo* ;
- Enfin, les services de contrôle se joueront sur une partie de bonneteau, où comme chacun sait, à la fin le joueur perd toujours !

LE TEMPS DE L'ACTION EST VENU

MOBILISEZ-VOUS CONTRE LA DISPARITION DU STATUT DE COMPTABLE PUBLIC

**Fermeture programmée des trésoreries locales
Création d'agences comptables et de services de gestion comptable à horizon
2022**

**Regroupement de services actuels (SIP, SIE) pour former des méga-structures
==> déclassement des cadres et des cadres supérieurs !**

TROP C'EST TROP !!! COMPTABLES PUBLICS SACRIFIES !

RETRAIT DU PLAN DARMANIN !